



RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE DEMANDE D'ACCORD DE PAIEMENT

COMPTE EN : EUR

date d'envoi

domiciliation

SD : 86500085589425E

LA POSTE

1510620H101000036211

23 06 25

BDDF DOP FTI BOR FTI 2



R362-SF39592
001001-TF-G3



GRANATA CUISINES
IXINA
1017 AVENUE MARYSE BASTIE
46000 CAHORS

Codes à utiliser au niveau de chaque Lettre de Change

13 Créance non identifiable	72 Code acceptation erroné
18 Émetteur non reconnu	73 Montant contesté
19 Créance cédée autre BQ	74 Date d'échéance contestée
39 Ne paie que LCRA ou BOR	75 Demande de prorogation
70 Tirage contesté	76 Réclamation tardive
71 Reçu à tort - Déjà réglé	90 Paiement partiel du tiré

exemplaire à conserver par le tiré

libellé numérique		date de règlement	numéro du relevé	code banque	code guichet	numéro de compte	valeur	n° folio
3000301361		270625	00340813	30003	01361	00027000185	26 06 25	1
code étabt. présentateur	tireur	référence	(1)	échéance	montant	montant refusé (2)	(3)	
13606	SAS SCD	0004007428		260625	49,68			

SAUF DESACCORD DE VOTRE PART, CES LCR/BOR SERONT
DEBITES DE VOTRE COMPTE A LA DATE DE REGLEMENT

Total du relevé
49,68

Refus pour (montant)

L'enregistrement au débit de votre compte du montant inscrit dans la case <<TOTAL DU RELEVÉ>> équivalra à la détention par vous-même des effets acquittés.
Le présent document serait nul de plein droit si pour une raison quelconque une ou plusieurs lettres de change étaient impayées.

Bon à payer pour (montant)

(1) Néant : Non accepté - A : Accepté - B : Billet à ordre.
(2) Pour un paiement partiel, veuillez également préciser le montant qui doit être rejeté.
(3) Code Motif de refus.



RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE DEMANDE D'ACCORD DE PAIEMENT

COMPTE EN : EUR

nom du client

GRANATA CUISINES

n° folio

1

exemplaire à retourner à l'adresse suivante :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
13 RUE JP ALAUX
IMMEUBLE LE MILLENIUM 2 ET 3
33072 BORDEAUX CEDEX

Nous vous donnons ordre de payer par le débit de notre compte, rappelé ci-dessous, les effets décrits sur le présent relevé qui ne font pas l'objet d'un refus de paiement pour le motif et la somme indiqués dans les colonnes ci-dessous.

date

signature

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES EFFETS PRÉSENTES AU PAIEMENT

libellé numérique	date de règlement	numéro du relevé	code banque	code guichet	numéro de compte	exemplaire devant parvenir à la banque avant le :	
3000301361	270625	00340813	30003	01361	00027000185		26 06 25

tireur	référence	(1) échéance	n° LCR	montant	montant refusé (2)	(3)
SAS SCD	0004007428	260625	00340910	49,68		

Si vous n'utilisez pas d'outils télématiques, veuillez compléter ce relevé, le dater, le signer et porter au bas de ce feuillet le montant total à payer et le montant total à refuser, l'ensemble formant le total du relevé.

Total du relevé
49,68

Refus pour (montant)

Bon à payer pour (montant)

Séparez les deux volets :

- 1er exemplaire à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date limite indiquée,
- 2ème exemplaire à conserver.

A défaut de provision à la date de règlement, ces effets seront impayés en tout ou partie.

Salutations distinguées.

I.P.

**RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE
DEMANDE D'ACCORD DE PAIEMENT**

COMPTE EN : EUR

date d'envoi

domiciliation

24 06 25

BDDF DOP FTI BOR FTI 2

SD : 86501014012376L



7-14661822-
1007-TF-G3

LA POSTE

1510623H101000246711



GRANATA CUISINES
IXINA
1017 AVENUE MARYSE BASTIE
46000 CAHORS

Codes à utiliser au niveau de chaque Lettre de Change

13 Créance non identifiable
18 Emetteur non reconnu
19 Créance cédée autre BQ
39 Ne paie que LCRA ou BOR
70 Tirage contesté
71 Recu à tort - Déjà réglé

72 Code acceptation erroné
73 Montant contesté
74 Date d'échéance contestée
75 Demande de prorogation
76 Réclamation tardive
90 Paiement partiel du tiré

exemplaire à conserver par le tiré

libellé numérique	date de règlement	numéro du relevé	code banque	code guichet	numéro de compte	valeur	n° folio
3000301361	300625	05576723	30003	01361	00027034770	29 06 25	1

code étab. présentateur	tireur	référence	(1) échéance	montant	montant refusé (2)	(3)
30004	HAIER FRANCE	0304007001	300625	1 160,10		

SAUF DESACCORD DE VOTRE PART, CES LCR/BOR SERONT DEBITES DE VOTRE COMPTE A LA DATE DE REGLEMENT

L'enregistrement au débit de votre compte du montant inscrit dans la case <<TOTAL DU RELEVÉ>> équivaudra à la détention par vous-même des effets acquittés.

(1) Néant : Non accepté - A : Accepté - B : Billet à ordre.
(2) Pour un paiement partiel, veuillez également préciser le montant qui doit être rejeté.
(3) Code Motif de refus.

Total du relevé
1 160,10

Refus pour (montant)

Bon à payer pour (montant)



RELEVÉ DE LETTRES DE CHANGE DEMANDE D'ACCORD DE PAIEMENT

COMPTE EN : EUR

exemplaire à retourner à l'adresse suivante :

nom du client

n° folio

GRANATA CUISINES

1

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
13 RUE JP ALAUX
IMMEUBLE LE MILLENNIUM 2 ET 3
33072 BORDEAUX CEDEX

Nous vous donnons ordre de payer par le débit de notre compte, rappelé ci-dessous, les effets décrits sur le présent relevé qui ne font pas l'objet d'un refus de paiement pour le motif et la somme indiqués dans les colonnes ci-dessous.

date

signature

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES EFFETS PRÉSENTES AU PAIEMENT

libellé numérique	date de règlement	numéro du relevé	code banque	code guichet	numéro de compte	exemplaire devant parvenir à la banque avant le :	
3000301361	300625	05576723	30003	01361	00027034770		27 06 25

tireur	référence	(1)	échéance	n° LCR	montant	montant refusé (2)	(3)
HAIER FRANCE	0304007001		300625	05576820	1 160,10		

Si vous n'utilisez pas d'outils télématiques, veuillez compléter ce relevé, le dater, le signer et porter au bas de ce feuillet le montant total à payer et le montant total à refuser, l'ensemble formant le total du relevé.

Total du relevé
1 160,10

Refus pour (montant)

Séparez les deux volets :

- 1er exemplaire à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date limite indiquée,
- 2ème exemplaire à conserver.

A défaut de provision à la date de règlement, ces effets seront impayés en tout ou partie.

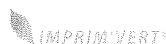
Salutations distinguées.

I.P.

Bon à payer pour (montant)

Société Générale
S.A. au capital de 1 000 395 971,25 Eur
N° TVA intracommunautaire FR2755212022

552 120 222 RCS Paris
Siège Social
29, bd Haussmann 75009 Paris



00002/00002 0000 0015 1040
1510623H101000246701

N° ADEME : FR231725_01YSGB

X EAE119102

COMPTE EN : EUR

date d'envoi

domiciliation

24 06 25

BDDF DOP FTI BOR FTI 2

SD : 86501014012375N

7-14661822-
1007-TF-G3

LA POSTE

1510623H101000246611

GRANATA CUISINES
IXINA
1017 AVENUE MARYSE BASTIE
46000 CAHORS

Codes à utiliser au niveau de chaque Lettre de Change

13 Créance non identifiable	72 Code acceptation erroné
18 Emetteur non reconnu	73 Montant contesté
19 Créance cédée autre BQ	74 Date d'échéance contestée
39 Ne paie que LCRA ou BOR	75 Demande de prorogation
70 Tirage contesté	76 Réclamation tardive
71 Reçu à tort - Déjà réglé	90 Paiement partiel du tiré

exemplaire à conserver par le tiré

libellé numérique	date de règlement	numéro du relevé	code banque	code guichet	numéro de compte	valeur	n° folio
3000301361	300625	05572746	30003	01361	00027000185	29 06 25	1

code éabt. présentateur	tireur	référence	(1) échéance	montant	montant refusé (2)	(3)
30004	WHIRLPOOL FRANCE		300625	306,84		
30066	SMEG FRANCE S.A.S.		300625	545,67		
17789	FRANKE FRANCE SAS	0000000000	300625	179,10		

SAUF DESACCORD DE VOTRE PART, CES LCR/BOR SERONT
DEBITES DE VOTRE COMPTE A LA DATE DE REGLEMENT

Total du relevé
1 031,61

Refus pour (montant)

L'enregistrement au débit de votre compte du montant inscrit dans la case <<TOTAL DU RELEVÉ>> équivaldra à la détention par vous-même des effets acquittés.
Le présent document serait nul de plein droit si pour une raison quelconque une ou plusieurs lettres de change étaient impayées.
(1) Néant : Non accepté - A : Accepté - B : Billet à ordre.
(2) Pour un paiement partiel, veuillez également préciser le montant qui doit être rejeté.
(3) Code Motif de refus.

Bon à payer pour (montant)



COMPTE EN : EUR

nom du client

n° folio

exemplaire à retourner à l'adresse suivante :

GRANATA CUISINES

1

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
13 RUE JP ALAUX
IMMEUBLE LE MILLENIUM 2 ET 3
33072 BORDEAUX CEDEX

Nous vous donnons ordre de payer par le débit de notre compte, appelé ci-dessous, les effets décrits sur le présent relevé qui ne font pas l'objet d'un refus de paiement pour le motif et la somme indiqués dans les colonnes ci-dessous.

date

signature

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES EFFETS PRÉSENTES AU PAIEMENT

libellé numérique	date de règlement	numéro du relevé	code banque	code guichet	numéro de compte	exemplaire devant parvenir à la banque avant le :	
3000301361	300625	05572746	30003	01361	00027000185		27 06 25

tireur	référence	(1)	échéance	n° LCR	montant	montant refusé (2)	(3)
WHIRLPOOL FRANCE SMEG FRANCE S.A.S. FRANKE FRANCE SAS	0000000000		300625	05572843	306,84		
			300625	05572940	545,67		
			300625	05573037	179,10		

Si vous n'utilisez pas d'outils télématiques, veuillez compléter ce relevé, le dater, le signer et porter au bas de ce feuillet le montant total à payer et le montant total à refuser, l'ensemble formant le total du relevé.

Total du relevé
1 031,61

Refus pour (montant)

Séparez les deux volets :

- 1er exemplaire à renvoyer à l'adresse ci-dessus avant la date limite indiquée,
- 2ème exemplaire à conserver.

A défaut de provision à la date de règlement, ces effets seront impayés en tout ou partie.

Salutations distinguées.

I.P.

Bon à payer pour (montant)